

EDITO

Depuis que le Centre de Transformation des Fruits Tropicaux d'Abomey produit des fruits séchés et du jus de fruits, il est temps de mesurer l'adéquation production au sud/ventes au nord. Nous savons déjà que la production du centre est largement exportée en Europe, en direction du réseau du commerce équitable européen, car, au Bénin, le SMIG est à 45 €/mois, ce qui ne favorise pas la vente locale !

Grâce à l'appui des Volontaires du Progrès, de « Technologie pour le Développement » (Paris) puis de l'Université du Bénin, le Centre est devenu le premier employeur privé d'Abomey, qui compte plus de 80.000 habitants ! L'effectif est aujourd'hui de 40 salariés qui font travailler, à leur tour, 250 petits producteurs d'ananas frais. Pour son personnel, le Centre accorde des prêts et a créé une caisse de solidarité qui participe à l'achat de médicaments en cas de maladie ou maternité. Certains salariés ont même pu construire une

maison (en dur !). Par ailleurs, grâce au commerce équitable, des producteurs d'ananas se sont regroupés en « Coopérative des Producteurs d'Ananas de la région de Tofo » (COPRATO), laquelle a créé, à son tour, son propre centre de séchage. Depuis un an, le Centre d'Abomey attribue une partie de ses commandes à la COPRATO, appartenant à une autre ethnie béninoise.

Depuis avril 2004, le projet a pris de l'ampleur au Bénin. En effet : l'association Professionnelle des Producteurs et Exportateurs des Fruits et Légumes du Bénin a été créée. Le Vice-Président est Apollinaire Ahanzo, directeur du Centre de Transformation des Fruits Tropicaux d'Abomey. Puis le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi a lancé un appel d'offres pour la formation théorique et pratique de dix stagiaires à la technique du séchage : le Centre d'Abomey est le seul candidat.

En matière de développement de réseaux solidaires, ATB fait de son mieux, comme en témoignent ci-dessous les partenariats déjà engagés, mais le commerce équitable crée des disparités importantes parmi les producteurs qui n'ont pas la chance de travailler avec le réseau du commerce équitable et nombreux sont les Africains qui frappent désespérément aux portes des centrales d'achat... Aussi est-il nécessaire d'amplifier, au nord, les points de vente, afin que les producteurs du sud trouvent des débouchés équitables et que les consommateurs du nord puissent facilement trouver leurs produits.

Pierre et Martine Kakpo



Le 26 février 2004, la Mairie d'Annemasse parraine la signature de partenariat entre La **Direction Départementale de la Poste de Haute-Savoie**, représentée par son Directeur Monsieur Jean-Pierre Miriel ; la **S.A. Zucalli**, grossiste pour fournitures dans les boulangeries-pâtisseries-épicerie des 2 Savoie, représentée par son PDG, Monsieur Gérard Zucalli et **ATB**, représentée par son Président, Pierre Kakpo.

L'accord de coopération prévoit :

de promouvoir les produits du commerce équitable dans les « Points - poste » et auprès des 2.500 postiers de Haute-Savoie, via le « Jourpost » et la coopérative de la Poste et de France-Télécom.

Moyens mis en œuvre : séances de sensibilisation au commerce équitable et dégustation de produits.

Cette collaboration s'inscrit dans le cadre des projets de développement durable de la Poste.

Le 15 mars 2004, La Mairie d'Annemasse parraine la signature de l'accord de coopération signé entre l'**ADDEAR** (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole dans le Rhône), regroupant 200 producteurs et transformateurs de fruits, représentée par son Président, Monsieur Alain Lhopital; la **SA Thomas Le Prince**, productrice de fruits savoyards, représentée par son PDG, Monsieur Thomas Le Prince et **ATB**, représentée par son Président, Pierre Kakpo

L'accord de coopération prévoit :

- de produire et promouvoir, dès le mois d'avril 2004, dans le Rhône, « les Fruits de la Solidarité » - Rhône - Bénin, puis Rhône - Burkina et Rhône-Sénégal,
- de prélever un pourcentage sur les ventes des « Fruits de la Solidarité » pour financer, par essaimage, le développement de l'agriculture au sud.

La région Rhône-Alpes, qui se veut être la première région de France en matière de commerce équitable et de coopération décentralisée est partie prenante...

Le 22 mars 2004, un protocole d'accord de coopération est signé entre la **Ville de Chambéry**, à travers l'association Chambéry-Ouahigouya, dans le cadre de la Coopération Décentralisée représentée par son Président, Monsieur Olivier Perrier ; l'**Assemblée des Pays de Savoie Solidaires**, représentée par son Président, Monsieur Fressoz et **ATB**, représentée par son Président, Pierre Kakpo.

Objectifs :

- intégrer, dans le projet « Fruits de la Solidarité », les deux coopérations décentralisées pour appuyer, à travers la commune de Ouahigouya, au Burkina Faso, et celle de Bignona, au Sénégal, les structures de transformation des matières premières, pour contribuer au renforcement de leur économie locale.
- Créer une valeur ajoutée au sud et favoriser le savoir, le savoir-faire puis les transferts de technologies sud - sud.



Le 6 novembre 2003, un accord de partenariat est signé entre le **Lycée des Glières d'Annemasse**, représenté par son Proviseur Monsieur Christian Dupessey et **ATB**, représentée par Pierre Kakpo.

Objectifs : promouvoir, au sein de l'établissement, l'Education au Développement Durable et à la Solidarité nord-sud.

Les étudiants du Lycée des Glières d'Annemasse - BTS Assistant de Direction (voir photo ci-dessous) assistés de leurs professeurs et d'un chef de publicité (Agence de Conseil et de Communication Texto - Anney) ont trouvé, à l'aide du brain -storming, un nom de marque pour valoriser les produits du sud (fruits séchés, confitures...). La marque sera déposée à l'INPI.



Histoire d'une petite bouteille...

En mai 2004, la bouteille de jus d'ananas de 75 cl, marque « BeninOr » fait son apparition dans les magasins Botanic et Leclerc des 2 Savoie.



Elle a déjà une petite sœur de 20 cl...



... que l'on a pris soin de protéger dans un « kit du petit déjeuner équitable » ...



... lequel est exposé dans les magasins Botanic de Rhône-Alpes, dans les boulangeries - pâtisseries des 2 Savoie qui veulent bien l'accepter, ainsi que dans 3 « Points - poste » de Haute-Savoie. La petite bouteille est entourée d'autres produits du commerce équitable tels que :



Dans la mesure du possible, des séances de sensibilisation au commerce équitable ont eu lieu dans les deux Savoie, dans le cadre de projets pédagogiques menés avec l'Université de Savoie, l'IUP d'Annecy et le Lycée Marlioz d'Aix-les-Bains...

L'année universitaire se terminant, les animations reprendront début 2005 ...

Ananas séchés du Bénin; thé et café Max Havelaar de « La Maison de Savoie » et confitures Max Havelaar « Fruits de la Solidarité »



Le 26 avril 2004, est signé un protocole d'accord de coopération entre le Lycée Saint - Joseph de Thônes, représenté par son Proviseur, Monsieur Jean-Luc Bergeret, les deux professeurs de Cinéma - Audiovisuel : MM Patrick Avrillon , Pierre Davidovici et les étudiants de la section Cinéma Audiovisuel (1ère L) et ATB.

Objectifs : développer, par la création et la diffusion d'un court-métrage, l'Education au Développement Durable et à la Solidarité nord-sud dans les milieux éducatif et associatif.

Moyens mis en œuvre : suivre, grâce à l'audiovisuel, les actions de l'association ATB dans toutes ses actions de sensibilisation au commerce équitable et à la solidarité nord-sud.

Ci-dessus, interview de Thomas Le Prince, producteur, par un étudiant du Lycée Saint-Joseph de Thônes.

